



Association de Défense de l'Environnement du Nord-Ouest Sézannais

19, Grande Rue 51120 LES ESSARTS LES SEZANNE

Document envoyé à :

concertation-zf-eolien.steccla.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Consultation publique : Grand-Est, cartographie de zones favorables aux éoliennes terrestres.

Messieurs,

Merci de bien vouloir prendre en compte cette contribution.

Les Zones de développement de l'éolien terrestre (ZDE) avaient été instaurées pour déterminer les zones propices à l'implantation de parcs éoliens. Cependant, depuis cette initiative, les décideurs ont beaucoup tergiversé, ce qui montre combien la réflexion sur les ZDE n'avait pas été menée à son terme.

La loi BROTTÉ a été la première décision pour alléger le cadre administratif de création de parcs éoliens, suivi d'autres mesures dans le but de limiter la possibilité de contestation des citoyens et des associations en désaccord avec cette forme d'énergie (belle démocratie !)

Les ZDE, devenues inopérantes, seront néanmoins fréquemment citées comme références.

Mais leur mise en sommeil aura « donné les clefs » aux promoteurs qui ont eu, depuis lors, toute latitude et liberté d'implanter des éoliennes où bon leur semble, tels des conquérants. Subventionnés de surcroît !

Heureusement, de plus en plus de citoyens prennent conscience des résultats calamiteux de ces implantations forcées, ignorant les populations riveraines, et non respectueuses des paysages et de l'égalité territoriale. Implantations encore obtenues dans une omertà manifeste.

C'est ainsi que notre département de la Marne se trouve très largement pourvu de ces machines, de plus en plus hautes et imposantes, et sans commune mesure avec l'Île de France et les départements de l'extrême Est de notre région Grand-

Est. Situation parfaitement intolérable, contestée par le Président BRUYEN zt marquant le non-respect flagrant de l'esprit du SRADETT (les 2 dernières lettres ne signifient-elles pas Egalité Territoriale ?)

Des implantations dans un mitage impressionnant des paysages, sans souci des saturations, des encerclements de villages (le citoyen n'a rien à dire), sans respect de la Charte UNESCO des vignobles champenois. Pas davantage de retenue quant aux lisières de forêts, à la proximité de zones humides et autres Natura 2000, ZNIEFF... et autres atteintes à la faune volante si longtemps respectée et qui serait librement saccagée sans aucune hésitation par l'effet de la loi d'accélération des ENR ?

De ce constat, ne sommes-nous pas en droit de poser la question de fond : Pourquoi donc une nouvelle cartographie serait nécessaire, qui n'aurait comme raison d'être que d'identifier les secteurs favorables aux seules éoliennes.

D'autant que les citoyens sont de plus en plus informés de la faible performance des éoliennes et des risques qu'elles présentent en tant qu'énergie intermittente, irrégulière, imprévisible et fluctuante. Il est utile de rappeler ici que le réchauffement climatique s'accompagne d'une baisse, constatée d'années en années, du niveau des vents d'une part, et que la Marne est dans une zone de vents réguliers certes, mais plutôt timides. Pourquoi donc cet envahissement ??

Dans ce contexte, Il est absolument indispensable qu'un moratoire sur l'éolien soit décrété. Et que l'on équilibre la répartition des éoliennes sur tout le territoire, ne serait-ce que par soucis d'équité entre les départements

Notre Président MACRON a confirmé lui-même l'arrêt définitif de FESSEHEIM, (quelle erreur, il faut se le rappeler), et n'a que trop tardé à redécouvrir les vertus du nucléaire. Sans véritable sans empressement. Dommage, que de temps perdu !

La décision étant prise, enfin, de revenir vers le nucléaire pour répondre aux besoins énergétiques de la France. Il est important de fixer des objectifs cohérents et programmés dans le temps pour retrouver la souveraineté énergétique perdue ces dernières décennies. La nouvelle cartographie proposée n'apportera rien, le programme éolien ne pourra rester qu'un petit complément du nucléaire.

Le constat alarmant de la situation actuelle de notre Pays (dette abyssale, déficits systémiques depuis près de 40 ans, une économie à la traîne et nombre de problèmes par ailleurs santé, sécurité, éducation nationale, immigration...) ne permettra plus de

se disperser sur tous les sujets, de jouer le « en même temps » mais doit nous porter sur des choix et objectifs précis et réalistes pour une économie plus stable et une lutte efficace contre le réchauffement climatique.

On ne récupérera pas les 30 années de souveraineté énergétique perdues, par insouciance, incompetence ou bêtise, que si l'on redevient sérieux, avec des objectifs précis et planifiés. Les enjeux ne sont plus aux éoliennes à remplacer tous les 17 à 20 années car le stockage de l'électricité n'est pas pour demain.
Soyons raisonnables enfin.

Pour en revenir à la cartographie qui nous est proposée, elle n'apportera rien. Cela fait huit années que l'association donne de mon temps -beaucoup de temps- à suivre les projets, que nous avons découverts malgré l'omerta, avant même que la DREAL n'en soit informée. Nous avons pu déplorer que cette « solution éolienne » n'aura fait que semer discorde et tensions dans la plupart de villages atteints A chaque fois des tiraillements entre « pour » et « contre » et un résultat très dégradé des relations sociales. C'est très grave et désolant.

Et la seule raison invoquée par les maires favorables à l'éolien n'est que la soumission à : l'argent que leur commune pourrait recevoir par le biais de ces machines !

Mais tous les villages ne sont heureusement pas concernés. Et les municipalités qui échappent à ces machines ne font pas faillite pour autant ? L'argent n'est que le prétexte des maires qui gèrent de façon calamiteuse l'argent public. Sans évoquer les magouilles et manipulations imaginées pour contourner les conflits d'intérêts

Ces cartes appellent par ailleurs des remarques qui montrent que, malgré un travail énorme, à nouveau entrepris sur le sujet, des erreurs, des incohérences, des contradictions se révèlent et appellent des mises au point et annihilent une part importante de leur intérêt. Malheureusement pour ceux qui s'y sont consacrés avec beaucoup de soin.

Cette nouvelle cartographie est donc à revoir.

Il faut un moratoire sur l'éolien, de toute urgence.

L'énergie doit être reconsidérée dans sa globalité, avec toutes les sources potentielles mais uniquement et « réellement décarbonées », ce qui n'est pas véritablement le cas de l'éolien.

